

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 22451 Numéro SIREN : 323 377 614 Nom ou dénomination : EXCO VFA AUDIT
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2018 sous le numéro de dépôt 103463



20181034632017

DATE DEPOT : 18/10/2018

N° DE DEPOT : 103463

N° GESTION : 2010B22451

N° SIREN : 323377614

DENOMINATION : EXCO VFA AUDIT

ADRESSE : 9 r de L'Echelle 75001 Paris

MILLESIME : 2017

EXCO VFA AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 84 864 €
9 Rue de l'Echelle – 75001 PARIS
323 377 614 R.C.S. PARIS

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

25 OCT. 2018

Sous le n°

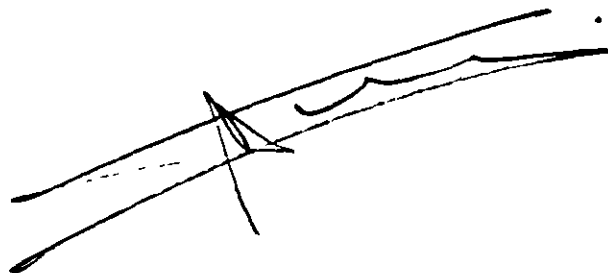
103463

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

ART. L. 232-23 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017

ORIGINES		
1. Report à nouveau antérieur		
2. Résultat de l'exercice		11.505,41 €
3. Prélèvement sur les réserves		91.601,34 €
AFFECTATIONS		
4. Affectations aux réserves : Réserve légale Autres réserves		
5. Dividendes	103.106,75 €	
6. Autres répartitions		
7. Report à nouveau		



DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2018

RESOLUTION D'AFFECTATION ADOPTEE

ART. L. 232-23 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017

CINQUIEME RESOLUTION

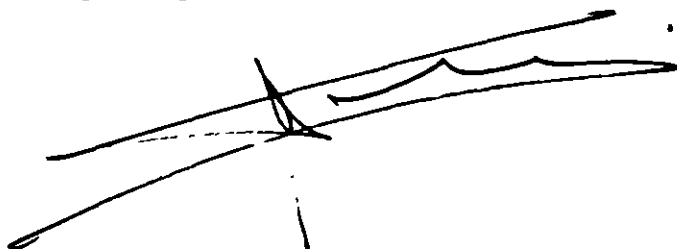
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 11.505,41 €, de la façon suivante :

- à titre de dividende une somme de 11.505,41 €,
- à laquelle il convient d'ajouter une somme de 91.601,34 € prélevée sur le compte
« Autres réserves »
- soit un dividende total de 103.106,75 €
correspondant à un dividende par action de 47,38 €

Les associés personnes physiques seront assujettis à un prélèvement global forfaitaire de 30 % au titre des prélèvements sociaux (17,2 %) et fiscaux (12,8%), étant précisé qu'ils pourront s'ils le souhaitent sur le plan fiscal lors de la déclaration de revenus 2018, opter pour le barème progressif de l'impôt après application de l'abattement de 40%.

La mise en paiement aura lieu au siège social à compter de l'assemblée générale ordinaire.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, located at the bottom right of the page.

EXCO VFA AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 84 864 €
9 Rue de l'Echelle – 75001 PARIS
323 377 614 R.C.S. PARIS

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte conformément aux dispositions législatives et réglementaires et vous soumettons le présent rapport conforme à l'article L. 232-1 du Code de Commerce qui édicte dans son paragraphe II : "Le rapport de gestion expose la situation de la Société durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle il est établi, ses activités en matière de recherche et de développement".

Nous vous rappelons l'ordre du jour sur lequel vous êtes appelés à délibérer :

- rapport de gestion du Président sur l'activité sociale au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 ;
- rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice ainsi que sur les opérations visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation desdites conventions.
- approbation des comptes annuels de l'exercice écoulé ;
- quitus au Président ;
- quitus au Directeur Général ;
- approbation du montant des charges et dépenses visées à l'article 39-4 du C.G.I. ;
- répartition et affectation des résultats de l'exercice ;
- pouvoirs pour les formalités ;
- questions diverses.

Cet ordre du jour étant rappelé, nous vous proposons d'examiner l'évolution de la Société, étant précisé que :

- l'administration de notre société est assurée par un Président et un Directeur Général,
- le bilan au 31 Décembre 2017 a été présenté selon les règles du plan comptable. Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sociaux sont identiques à celles utilisées précédemment.

1 - SITUATION DE LA SOCIETE ET SON ACTIVITE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Le montant des produits d'exploitation s'est élevé à 1.466.967,80 € contre 1.479.897,37 € pour l'exercice précédent et se décompose ainsi :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
▸ vente de marchandises	-	1 862 €
▸ vente de services	1 449 072 €	1 466 986 €
▸ reprises sur amortissement et provision-transfert de charges	17 666 €	10 488 €
▸ autres produits	230 €	561 €



Le montant des charges d'exploitation s'est élevé à 1.391.967,92 € contre 1.422.029,73 € pour l'exercice précédent et se décompose ainsi :

En ce qui concerne les marchandises :	<u>2017</u>	<u>2016</u>
- achats de marchandises	-	1 862 €
- achat de matières premières	6 660 €	8 518 €
- variations de matières premières	304 €	568 €
En ce qui concerne les autres charges :	<u>2017</u>	<u>2016</u>
- autres achats et charges externes	617 538 €	678 153 €
- impôts, taxes et versements assimilés	28 036 €	34 758 €
- salaires et traitements	474 358 €	466 340 €
- charges sociales	225 204 €	205 122 €

La dotation aux amortissements sur immobilisations s'est élevée à 21.098 € au cours de l'exercice contre 20.056 € au cours de l'exercice précédent.

La dotation aux provisions sur actif circulant s'est élevée à 8.760 € pour l'exercice, alors qu'elle s'élevait à 5.000 € pour l'exercice précédent.

Le compte « autres charges » s'est élevé à 10.010 € pour l'exercice 2017 alors qu'il s'élevait à 1.653 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat d'exploitation dégage un bénéfice de 74.999,88 € contre un bénéfice de 57.867,64 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort à une perte de 1.280,18 € contre une perte de 954,38 € pour l'exercice précédent et se compose uniquement de charges financières.

Le résultat courant avant impôt dégage un bénéfice de 73.719,70 € contre un bénéfice de 56.913,26 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- de produits exceptionnels pour un montant de	4.966,78 €
- de charges exceptionnelles pour un montant de	67.181,07 €

le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 11.505,41 € contre un bénéfice de 51.337,04 €, pour l'exercice précédent.

L'exercice écoulé appelle de notre part les commentaires suivants :

Nous avons modifié notre dénomination sociale qui est devenue EXCO VFA AUDIT, par décision du 22 décembre 2017.

Notre chiffre d'affaires a diminué de 1,35% et nos charges d'exploitation de 2,11% par rapport à l'exercice précédent.

Concernant les indemnités de fin de carrière, la Société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ en retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de l'exercice. Le montant des engagements s'élève à 10.879 € au 31 Décembre 2017.



2 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE DE L'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Nous n'avons rien de particulier à vous signaler.

3 - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La situation économique étant toujours difficile, il convient de demeurer prudent quant à l'évolution de l'activité.

4 - DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES

En application de l'article 223 quater du C.G.I. et d'après les éléments qui nous ont été fournis par la comptabilité, nous ne voyons aucune somme à vous signaler tant en ce qui concerne le montant global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du C.G.I. qu'en ce qui concerne l'impôt supporté en conséquence.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du C.G.I., nous vous informons qu'aucune réintégration de frais généraux dans le bénéfice imposable n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

5 - INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, nous vous communiquons la décomposition à la clôture du dernier exercice.

- Du solde des dettes à l'égard des fournisseurs :

La décomposition de ce montant par échéances est précisée ci-après, sur la base des échéances négociées avec les fournisseurs :

Fournisseurs au 31/12/2017	Montant	% Achats
Inférieur à 30 jours	117.331 €	17,10 %
De 30 à 60 jours	13.200 €	1,92 %
A plus de 60 jours	38.787 €	5,65 %
Total	169.318 €	24,67 %

- Du solde des créances vis-à-vis des clients :

Clients au 31/12/2017	Nombre factures	Montant	% du chiffre d'affaires
Inférieur à 30 jours	11	147.512 €	6,42 %
De 30 à 60 jours	65	49.430 €	2,15 %
A plus de 60 jours		296.801 €	12,91 %
Total échu	76	493.743 €	21,48 %

Votre Commissaire aux Comptes vous fera part, s'il y a lieu de ses observations sur ces informations dans son rapport sur les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article L.441-6-1 précité.



6 - AFFECTATION DES RESULTATS - DIVIDENDES

. Affectation des résultats

Le résultat comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 se traduit par un bénéfice de 11.505,41 €.

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- à titre de dividende une somme de 11.505,41 €,
- à laquelle il convient d'ajouter une somme de 91.601,34 € prélevée sur le compte « Autres réserves »
- soit un dividende total de 103.106,75 €
correspondant à un dividende par action de 47,38 €

Les associés personnes physiques seront assujettis à un prélèvement global forfaitaire de 30 % au titre des prélèvements sociaux (17,2 %) et fiscaux (12,8%), étant précisé qu'ils pourront s'ils le souhaitent sur le plan fiscal lors de la déclaration de revenus 2018, opter pour le barème progressif de l'impôt après application de l'abattement de 40%.

La mise en paiement aura lieu au siège social à compter de l'assemblée générale ordinaire.

. Dividendes

Nous vous communiquons ci-après les renseignements prévus à l'article 243 bis du C.G.I., concernant le dividende distribué au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende global	Dividende éligible à l'abattement	Dividende non éligible à l'abattement
2016	70.000,00 €	Néant	70.000,00 €
2015	70.000,00 €	Néant	70.000,00 €
2014	70.000,00 €	Néant	70.000,00 €

7 - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Compte tenu de notre activité, nous n'avons aucune information à vous communiquer dans ces domaines.

8 - PRISE DE PARTICIPATIONS ET DE CONTROLE - CESSION DE PARTICIPATIONS - FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES.

A - PRISE DE PARTICIPATIONS ET DE CONTROLE

Nous n'avons aucune prise de participation ou de contrôle à signaler.

B - CESSION DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a cédé aucune participation.

C - FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

Au 31 Décembre 2017, notre Société contrôlait au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce, la Société EXCO VFA EXPERTISE (ex VALLA FIDUCINTER ET ASSOCIES EXPERTISE)



Au 31 Décembre 2017, cette Société ne détenait aucune participation dans le capital de notre Société.

9 - ACTIVITES DES FILIALES PAR BRANCHE ET RESULTATS OBTENUS

La Société EXCO VFA EXPERTISE dans laquelle nous détenons une participation de 100 %, a réalisé un chiffre d'affaires de 1.915.902 € en 2017 et un résultat net comptable bénéficiaire de 124.635 €.

10 – TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous trouverez annexé au présent rapport le tableau des résultats de votre Société au cours des cinq derniers exercices.

11 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Vous trouverez annexé au présent rapport le tableau des filiales et participations.

Nous espérons que vous approuverez la gestion de votre Président et de votre Directeur Général en votant les résolutions qui vous sont proposées.

LE PRESIDENT

Jacques TARDY

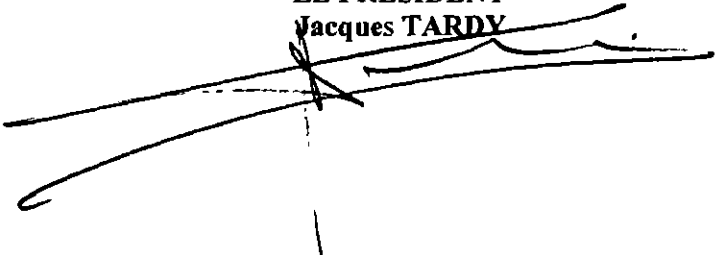


TABLEAU II - RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ AU
COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Art 133, 135 et 149 du décret sur les sociétés commerciales et arrêté du 27.4.82)

EXCO VFA AUDIT 9, rue de l'Echelle - 75001 PARIS		NATURE DES INDICATIONS					2013	2014	2015	2016	2017
I - Capital en fin d'exercice.		a) Capital social	84 864	84 864	84 864	84 864	84 864	84 864	84 864	84 864	84 864
b) Nombre des actions ordinaires existantes			2 176	2 176	2 176	2 176	2 176	2 176	2 176	2 176	2 176
c) Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes											
d) Nombre maximal d'actions futures à créer :											
. Par conversion d'obligations											
. Par exercice de droits de souscription											
II - Opérations et résultats de l'exercice.		a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 282 459	2 267 036	2 275 546	1 468 848	1 449 072				
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			186 450	76 739	212 158	74 483	89 833				
c) Impôts sur les bénéfices			26 214	18 512	2 832	8 100					
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice											
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			124 026	150 830	186 448	51 337	11 505				
f) Résultat distribué			63 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	103,106,75				
III - Résultats par action.		a) Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	73,64	26,76	96,20	30,51	41,28				
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			57,00	69,32	85,68	23,59	5,29				
c) Dividende attribué à chaque action (précisez brut ou net).			28,95	32,17	32,17	32,17	47,38				
IV - Personnel.		a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	15	17	16	9	10				
b) Montant de la masse salariale de l'exercice			609 584	702 494	681 191	466 340	474 358				
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.).			283 692	323 407	313 253	205 122	237 471				

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETE EXCO VFA AUDIT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

FILIALES ET PARTICIPATIONS	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENUE EN POURCENTAGE	CAPITAUX PROPRES	RESULTATS AU DERNIER EXERCICE CLOS LE 31 /12 /2017
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous.			
1 - Filiales			
- EXCO VFA EXPERTISE	100 %	726 281 €	124 635 €
2 - Participations			
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations.			
1 - Filiales non reprises au & A a) filiales françaises (ensemble) b) filiales étrangères (ensemble)			
2 - Participations non reprises au & A a) Dans des Sociétés françaises (ensemble) b) Dans des Sociétés étrangères (ensemble)			



Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXCO VFA AUDIT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société EXCO VFA AUDIT à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes et méthodes comptables appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS EXCO VFA AUDIT à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Garches, le 14 juin 2018

EACF & AUDIT

Représentée par

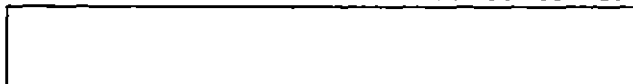
Philippe LE CUNFF

Commissaire aux Comptes

Compagnie Régionale de Versailles

15, avenue de la Bédoyère

92380 GARCHES



Désignation de l'entreprise : Sas Exco VFA Audit Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 9 rue de l'Echelle 75001 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 3 2 3 3 7 7 6 1 4 0 0 0 3 3 Neant ☐ *

				Exercice N clos le		N°	
				13 11 22 01 7		13 11 22 01 6	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	8 988	8 963		
	Fonds commercial (I)	AH	AI	112 944	112 944		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	285 615	285 615		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	108 056	7 245	15 942	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	551 835	551 835		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	114 018	114 018	108 370	
	TOTAL (II)	BJ	BK	1 181 456	1 071 657	1 083 669	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (I)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	2 144	2 144	2 449	
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	3 893	3 893	2 280	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	558 664	19 959	538 705	456 559
	Autres créances (3)	BZ	CA	43 264		43 264	18 657
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (II)	Disponibilités	CF	CG	130 512	130 512	52 523	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	17 150	17 150	19 969	
	TOTAL (III)	CJ	CK	755 628	19 959	735 669	552 437
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 937 084	129 758	1 807 326	1 636 105
	Revenant : (1) Dont droit au bail		CP	114 018	(3) Part à plus d'un an :	CR	
	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives						
	Clauses de réserve de propriété *						
	Immobilisations :						
	Stocks :						
	Créances :						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Sas Exco VFA AuditNeant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 84.864 ..)	DA	84 864	84 864
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Reserve légale (3)	DD	8 486	8 486
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 167 585	1 255 912
	Report à nouveau	DII		(69 665)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	11 505	51 337
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	933	5 769
	TOTAL (I)	DL	1 273 373	1 336 704
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	67 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	67 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	274	6 421
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	107 876	24 127
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	179 669	88 265
	Dettes fiscales et sociales	DY	173 228	159 610
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 905	20 978
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	466 952	299 401
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 807 326	1 636 105
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	466 952	299 401
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Page 27

Désignation de l'entreprise : **Sas Exco VFA Audit**Neant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	1 862
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	1 424 822	FH	24 250	FI	1 449 072
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 424 822	FK	24 250	FL	1 449 072
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	17 666
	Autres produits (1) (11)					FQ	230
	Total des produits d'exploitation (2) (1)					FR	1 466 968
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 862
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 660
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	304
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	617 538
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	28 036
	Salaires et traitements*					FY	474 358
	Charges sociales (10)					FZ	225 204
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	21 098	20 056
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	8 760	5 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	10 010	1 653
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 391 968	1 422 030
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	75 000	57 868
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)		GII			
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 280	954
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	1 280	954
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 280)	(954)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	73 720	56 913

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2018

Page 28

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sas Exco VFA Audit

Neant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC	4 967	5 048	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	4 967	5 048	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIE	51	610	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIG	67 130	1 914	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIH	67 181	2 524	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		IIJ	(62 214)	2 524	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIK			
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIK		8 100	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIJ	1 471 935	1 484 945	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIJ	1 460 429	1 433 608	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIJ	11 505	51 337	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIJ			
	(2) Dont {	IIY			
		IIY			
	(3) Dont {	IIY			
		IIY			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IIJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IIK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G I)	IIY			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 973	3 612	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	916	1 591	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
Amendes		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		51			
Amortissements dérogatoires		130		4 967	
Provisions pour risques		67 000			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs *		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUATRE VINGT HUIT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 807 325.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 449 071.97 Euros et dégagant un bénéfice de 11 505.41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 12 267 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 14 284 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	14 284
Total	14 284

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	416 641		
Installations générales agencements aménagements divers	7 280		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	100 274		3 438
TOTAL	107 553		3 438
Autres participations	551 835		
Prêts, autres immobilisations financières	108 370		5 648
TOTAL	660 205		5 648
TOTAL GENERAL	1 184 400		9 086

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		9 095	407 546	407 546
Installations générales agencements aménagements divers			7 280	7 280
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 935	100 776	100 776
TOTAL		2 935	108 056	108 056
Autres participations			551 835	551 835
Prêts, autres immobilisations financières			114 018	114 018
TOTAL			665 853	665 853
TOTAL GENERAL		12 030	1 181 456	1 181 456

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 120	8 963	9 095	8 988
Installations générales agencements aménagements divers	7 280			7 280
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	84 331	12 135	2 935	93 531
TOTAL	91 611	12 135	2 935	100 811
TOTAL GENERAL	100 731	21 098	12 030	109 799

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	8 963				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 135			130	4 967
TOTAL	12 135			130	4 967
TOTAL GENERAL	21 098			130	4 967

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	5 769	130	4 967		933
TOTAL	5 769	130	4 967		933

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		67 000			67 000
TOTAL		67 000			67 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	24 892	8 760	13 693		19 959
TOTAL	24 892	8 760	13 693		19 959
TOTAL GENERAL	30 661	75 890	18 660		87 892
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		8 760 67 130	13 693 4 967		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	114 018	114 018	
Clients douteux ou litigieux	24 691	24 691	
Autres créances clients	533 973	533 973	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 505	1 505	
Impôts sur les bénéfices	24 942	24 942	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 182	16 182	
Débiteurs divers	635	635	
Charges constatées d'avance	17 150	17 150	
TOTAL	733 097	733 097	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	274	274		
Fournisseurs et comptes rattachés	179 669	179 669		
Personnel et comptes rattachés	14 812	14 812		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 769	53 769		
Taxe sur la valeur ajoutée	103 786	103 786		
Autres impôts taxes et assimilés	862	862		
Groupe et associés	107 876	107 876		
Autres dettes	5 905	5 905		
TOTAL	466 952	466 952		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 138			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	39.0000	2 176			2 176

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186, PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce			109 894	109 894	
Clientèle Valla	3 049			3 049	
Total	3 049		109 894	112 943	

Conformément à la réglementation ANC, règlement 2015-06 du 23 novembre 2015, un test de dépréciation du fonds de commerce et du droit de bail a été effectué et n'a pas conclu à une dépréciation.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Mali de fusion fonds de commerce Valla	285 615	

Le mali technique correspond à une valeur de fonds de commerce.
Conformément à la réglementation ANC, règlement 2015-06 du 23 novembre 2015, un test de dépréciation du fonds de commerce a été effectué et n'a pas conclu à une dépréciation.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3 2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	274
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 136
Dettes fiscales et sociales	28 762
Total	39 171

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 150
Total	17 150

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	130 201		
Emprunts et dettes financières diverses	107 876		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 084		
Autres dettes	5 614		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Le montant des engagements au 31/12/2017 s'élève à 10.879 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art L 233-15, PCG Art 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- VFA Expertise	726 281	100.00	124 635
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Page 35

Désignation de l'entreprise : Sas Exco VFA Audit Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise : 9 rue de l'Echelle 75001 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 32337761400033 Néant ☐

				Exercice N clos le : <u>31/12/2017</u>		Exercice N-1 clos le : <u>31/12/2016</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	8 988	8 988		8 963
	Fonds commercial (1)	AI	U	112 944		112 944	112 944
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	285 615		285 615	285 615
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	108 056	100 811	7 245	15 942
Immobilisations en cours		AV	AW				
Avances et acomptes		AX	AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT				
Autres participations		CU	CV	551 835		551 835	551 835
Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI	114 018		114 018	108 370
TOTAL (II)		BJ	BK	1 181 456	1 09 799	1 071 657	1 083 669
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	2 144		2 144	2 449
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
DIVERS - CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	3 893		3 893	2 280
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	558 664	19 959	538 705	456 559
	Autres créances (3)	BZ	CA	43 264		43 264	18 657
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	130 512		130 512	52 523
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	17 150		17 150	19 969
	TOTAL (III)	CJ	CK	755 628	19 959	735 669	552 437
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 937 084	129 758	1 807 326	1 636 105
Reversé : (1) Dont droit au bail		CP	114 018	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières autres :		(3) Part à plus d'un an :	CR
Charges de trésorerie de provision :				Stocks :		Créances :	
Immobilisations :							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : Sas Exco VFA AuditNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :84.....864.....)	DA		84 864	84 864
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		8 486	8 486
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours D1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		1 167 585	1 255 912
	Report à nouveau	DH			(69 665)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		11 505	51 337
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK		933	5 769
	TOTAL (I)	DL		1 273 373	1 336 704
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		67 000	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		67 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		274	6 421
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		107 876	24 127
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		179 669	88 265
	Dettes fiscales et sociales	DY		173 228	159 610
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		5 905	20 978
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		466 952	299 401
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		1 807 326	1 636 105
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
	{ Ecart de réévaluation libre	ID			
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		466 952	299 401
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2018

Page 27

Désignation de l'entreprise : <u>Sas Exco VFA Audit</u>		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	1 862		
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	1 424 822	FI	24 250	FI	1 449 072	1 466 986	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 424 822	FK	24 250	FL	1 449 072	1 468 848	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	17 666	10 488	
	Autres produits (1) (11)					FQ	230	561	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 466 968	1 479 897
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 862		
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 660	8 518	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	304	568	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	617 538	678 153	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	28 036	34 758	
	Salaires et traitements*					FY	474 358	466 340	
	Charges sociales (10)					FZ	225 204	205 122	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	21 098	20 056
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	8 760	5 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	10 010	1 653	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 391 968	1 422 030
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	75 000	57 868	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 280	954	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 280	954	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 280)	(954)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	73 720	56 913	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2018

Page 28

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Sas Exco VFA AuditNéant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC	4 967	5 048
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IIO	4 967	5 048
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	II E	51	610
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIG	67 130	1 914
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIH	67 181	2 524
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		III	(62 214)	2 524
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIK		8 100
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		II L	1 471 935	1 484 945
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		II M	1 460 429	1 433 608
S - BÉNÉFICE DU PERTE (Total des produits - total des charges)		II N	11 505	51 337
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	II O		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	II Y		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II G		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	II P		
	{ - Crédit bail immobilier	II Q		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	II J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	II K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	II X		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 973	3 612
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	916	1 591
REVENUS	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Amendes	51		
	Amortissements dérogatoires	130		4 967
	Provisions pour risques	67 000		
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTIS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2018

Page 29

Formulaire d'égoutte (article 13
A de l'annexe I du décret n° 2017-1057)

Désignation de l'entreprise		Sas Exco VFA Audit		N° d'ent		•		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				Consolidées à une réévaluation proportionnelle au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	416 641	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2		KP		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3		KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	7 280	KW		KX
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	100 274	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	107 553	LO		LP	3 438	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
		Autres participations	8U	551 835	8V		8W	
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières		IT	108 370	IU		IV	5 648	
TOTAL IV		LQ	660 205	LR		LS	5 648	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	1 184 400	OH		OJ	9 086	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par cours en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IV		CO		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	9 095	LW	407 546	IX	407 546
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers	IU		MM		MN	7 280	MO	7 280
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS	2 935	MT	100 776	MU	100 776
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		IY		NZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IV		NG	2 935	NH	108 056	NI	108 056	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU		MY		OW	
		Autres participations	IO		OX		OY	551 835	OZ	551 835
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	114 018	2G	114 018	
TOTAL IV		I3		2J		2K	665 853	2H	665 853	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	12 030	OL	1 181 456	OM	1 181 456	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Sas Exco VFA AuditNéant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	9 120	PF	8 963	PG	9 095	PH	8 988
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	7 280	QE		QF		QG	7 280
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	84 331	QM	12 135	QN	2 935	QO	93 531
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	91 611	QV	12 135	QW	2 935	QX	100 811
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ON	100 731	OP	21 098	OQ	12 030	OR	109 799

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I															
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II															
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc. et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	130	V8		V9		W1	4 967	W2		W3	(4 837)
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL III	X2		X3	130	X4		X5		X6	4 967	X7		X8	(4 837)
	Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
TOTAL IV															
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ	130	NR		NS		NT	4 967	NU		NV	(4 837)
Total général des versements (NP + NO + NR)		NW	130		Total général des versements (NS + NT + NU)		NY	4 967		Total général des versements (NW - NY)		NZ	(4 837)		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTIS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : **Sas Exco VFA Audit**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	5 769	4 967	933
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	03	04	05	06
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U	UK	UL	UM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	5 769	4 967	933
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	67 000		67 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	67 000		67 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	05
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	06	07	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	24 892	13 693	19 959
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	24 892	13 693	19 959
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	30 661	18 660	87 892
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	8 760	13 693	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	67 130	4 967	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	14
Informations complémentaires (CICE)	14
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	15
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	16
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Composition du capital social	17
Fonds commercial	18
Autres immobilisations incorporelles	18
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	18
Titres immobilisés	18
Créances immobilisées	19
Evaluation des matières et marchandises	19
Dépréciation des stocks et en cours	19
Evaluation des créances et des dettes	19
Dépréciation des créances	19
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	20
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	20
 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	20
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	21
 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	22

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 807 325.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 449 071.97 Euros et dégageant un bénéfice de 11 505.41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 12 267 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 14 284 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	14 284
Total	14 284

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	416 641		
Installations générales agencements aménagements divers	7 280		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	100 274		3 438
TOTAL	107 553		3 438
Autres participations	551 835		
Prêts, autres immobilisations financières	108 370		5 648
TOTAL	660 205		5 648
TOTAL GENERAL	1 184 400		9 086

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		9 095	407 546	407 546
Installations générales agencements aménagements divers			7 280	7 280
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 935	100 776	100 776
TOTAL		2 935	108 056	108 056
Autres participations			551 835	551 835
Prêts, autres immobilisations financières			114 018	114 018
TOTAL			665 853	665 853
TOTAL GENERAL		12 030	1 181 456	1 181 456

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 120	8 963	9 095	8 988
Installations générales agencements aménagements divers	7 280			7 280
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	84 331	12 135	2 935	93 531
TOTAL	91 611	12 135	2 935	100 811
TOTAL GENERAL	100 731	21 098	12 030	109 799

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	8 963				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 135			130	4 967
TOTAL	12 135			130	4 967
TOTAL GENERAL	21 098			130	4 967

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	5 769	130	4 967		933
TOTAL	5 769	130	4 967		933

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		67 000			67 000
TOTAL		67 000			67 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	24 892	8 760	13 693		19 959
TOTAL	24 892	8 760	13 693		19 959
TOTAL GENERAL	30 661	75 890	18 660		87 892
Dont dotations et reprises d'exploitation		8 760	13 693		
exceptionnelles		67 130	4 967		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	114 018	114 018	
Clients douteux ou litigieux	24 691	24 691	
Autres créances clients	533 973	533 973	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 505	1 505	
Impôts sur les bénéfices	24 942	24 942	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 182	16 182	
Débiteurs divers	635	635	
Charges constatées d'avance	17 150	17 150	
TOTAL	733 097	733 097	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	274	274		
Fournisseurs et comptes rattachés	179 669	179 669		
Personnel et comptes rattachés	14 812	14 812		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 769	53 769		
Taxe sur la valeur ajoutée	103 786	103 786		
Autres impôts taxes et assimilés	862	862		
Groupe et associés	107 876	107 876		
Autres dettes	5 905	5 905		
TOTAL	466 952	466 952		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 138			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	39.0000	2 176			2 176

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce			109 894	109 894	
Clientèle Valla	3 049			3 049	
Total	3 049		109 894	112 943	

Conformément à la réglementation ANC, règlement 2015-06 du 23 novembre 2015, un test de dépréciation du fonds de commerce et du droit de bail a été effectué et n'a pas conclu à une dépréciation.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Mali de fusion fonds de commerce Valla	285 615	

Le mali technique correspond à une valeur de fonds de commerce.

Conformément à la réglementation ANC, règlement 2015-06 du 23 novembre 2015, un test de dépréciation du fonds de commerce a été effectué et n'a pas conclu à une dépréciation.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	274
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 136
Dettes fiscales et sociales	28 762
Total	39 171

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 150
Total	17 150

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	130 201		
Emprunts et dettes financières diverses	107 876		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 084		
Autres dettes	5 614		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Le montant des engagements au 31/12/2017 s'élève à 10.879 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- VFA Expertise	726 281	100.00	124 635
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			